



Le département

Un département est un territoire plus vaste qu'une commune : il regroupe plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines de communes. La Sarthe compte 375 communes et 565 618 habitants .

Chaque département est identifié par :

- un nom (La Sarthe), généralement celui d'une rivière ou d'une montagne,
- un numéro (les deux premiers chiffres du code postal des communes qui le composent : le 72).



Le conseil général

Les habitants sont responsables de leur département. Ils élisent des conseillers généraux pour les représenter et s'occuper des affaires quotidiennes.

Ceux-ci s'occupent notamment :

- des collèges (construction, entretien, cantine...)
- des routes et des transports -des musées, des monuments
- de l'aide aux personnes en difficulté.



La préfecture

Dans chaque département, le président de la République nomme un préfet.

Celui-ci le représente et ses services, qui se trouvent à la préfecture, doivent notamment:

- maintenir l'ordre
- assurer la sécurité des habitants
- organiser les élections
- délivrer des passeports, les permis de construire...

La préfecture de notre département est installée au Mans.

La préfecture de la Sarthe



La Sarthe



- 1-Colorie en rouge ton département.
- 2- Fais une croix pour situer Saint Mars d'Outillé
- 3-Comment s'appelle ton département et quel est son numéro ?
- 4- Combien y a t-il d'habitants en Sarthe ?
- 5- Que fait le conseil général?
- Quel est le nom du président du conseil général de la Sarthe ?
- 6 - Dans quelle ville se situe la préfecture de la Sarthe et comment s'appelle le préfet ?
- 7 – A quoi sert un préfet, qui le choisit ?
- 8 – De quelle région fait partie la Sarthe ?